

Texte d'intervention des AJEP – bureau du Comité de Filière Animation (CFA)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Il est de notre responsabilité collective, il en va de l'avenir de nombreux acteurs de notre filière, de lancer une alerte sur les choix budgétaires de l'année 2026 et ses conséquences directes sur les associations en générale et celles de notre filière en particulier. Aujourd'hui, la filière animation est confrontée à une situation de tension croissante. Les besoins augmentent fortement : structuration des temps éducatifs, développement des PEDT, exigence de qualité, continuité et complémentarité éducative. La campagne des municipales l'a bien montré. Dans le même temps, les moyens diminuent. Les baisses de financements opérés en 2026 conjointement à l'augmentation de charges cette même année, notamment la fin de certains dispositifs d'exonération, ainsi que des contraintes administratives de plus en plus lourdes, dans la relation à certains services déconcentrés de l'État, fragilisent les structures, sur les territoires comme au niveau des têtes de réseau. Il en va de même en ce qui concerne les dotations aux collectivités. Ces deux mouvements conjugués, fragilité des modèles économique des associations et baisse des dotations aux collectivités fragilisent grandement la filière dans son ensemble.

Pour autant, nous souhaitons également réaffirmer notre soutien à l'ensemble des travaux engagés dans le cadre du Comité de filière animation. Le travail mené par la DJEPVA, ainsi que l'engagement des membres du bureau et des groupes de travail, permettent aujourd'hui au CFA d'avancer et de produire des éléments utiles pour la filière.

Nous le redisons, nous ne sommes pas inconscients, nous connaissons le contexte budgétaire contraint du pays dans lequel nous devons fonctionner. Personne ici ne nie la nécessité de faire des choix.

Mais précisément, c'est bien de cela dont il s'agit : de choix. Et tous les choix ne se valent pas.

Nous voulons le dire clairement, il y a aujourd'hui un décalage entre les ambitions portées pour la filière et les moyens qui lui sont accordés. Et ce décalage est le produit de choix politiques.

Lorsqu'il est décidé de maintenir ou d'augmenter certains soutiens à des secteurs économiques, de préserver des dispositifs fiscaux spécifiques, et dans le même temps de réduire les moyens d'acteurs éducatifs et démocratiques essentiels, cela interroge. Non pas sur la nécessité de faire des choix, mais sur la nature de ces choix.

Car ce qui est en jeu ici dépasse largement notre seul secteur. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ne sont pas des opératrices comme les autres. Elles constituent des infrastructures démocratiques spécifiques. Elles permettent à des millions d'enfants, de jeunes et de familles de faire l'expérience du collectif, de la responsabilité, de la citoyenneté. Lorsqu'elles sont structurées en réseaux, elles jouent pleinement leur rôle de corps intermédiaires, elles éclairent l'action publique, l'interpellent, participent à son élaboration et accompagnent sa mise en œuvre.

Les fragiliser, c'est fragiliser des équilibres territoriaux, des dynamiques éducatives, et, au fond, une certaine idée de la République.

Dans ce contexte, nous attendons que le CFA puisse pleinement jouer son rôle. Produire des avis, oui. Mais aussi permettre qu'ils se traduisent concrètement. Il doit également être en capacité d'objectiver les effets des décisions prises sur la filière, nous le répétons régulièrement, il faudrait mettre ce suivi en place.

C'est pourquoi nous demandons que soit enfin réunie la conférence des financeurs. Il y a urgence à mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés pour objectiver les moyens existants, identifier les besoins réels de la filière et construire des réponses à la hauteur. Nous souhaiterions que le projet bureau lui soit totalement consacré.

Nous serons au rendez-vous de ce travail. Mais il suppose une cohérence entre les ambitions affichées et les moyens réellement mobilisés.

Au nom des AJEP, je vous remercie de votre écoute

Clerico Jean-Baptiste – Directeur général des Ceméa France
Co-Président du CNAJEP en charge de la coordination des AJEP du CFA.